

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 2

Artikel: Le calendrier à effeuiller
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Redaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le calendrier à effeuiller.

Le calendrier à effeuiller devient à la mode ; dans les bureaux de l'administration, chez tous les hommes d'affaires, dans les appartements même, on accroche au mur cet indicateur du quantième, auquel on enlève une feuille chaque matin.

Cette opération, qui se fait assez machinalement, peut devenir intéressante si l'on s'arrête un instant sur l'éphéméride qui se lit au-dessous du gros chiffre noir indiquant la date.

Effeuillons :

1^{er} JANVIER 1308. — *Les baillis autrichiens sont expulsés des trois cantons.*

Il n'y a pas un Suisse à qui cette date puisse être indifférente, en lui rappelant que le 1^{er} janvier 1308, trois hommes bien décidés à affranchir leur patrie du joug autrichien, et aidés de chacun dix amis dévoués et non moins résolus, s'emparèrent des châteaux des baillis et, sans effusion de sang, prièrent ceux-ci de prendre leur bissac et de déguerpir.

Nos trois champions ayant choisi l'époque du nouvel an pour faciliter l'exécution de leur projet, en feignant de porter des étrennes à leurs seigneurs et maîtres, on assure qu'ils s'amusèrent beaucoup d'un petit affront arrivé à *Walter-Fürst*. Celui-ci, qui était un peu *vouté*, portait assez difficilement ses étrennes, consistant en une hottée de grosses pommes reinettes. A l'arrivée du bailli Landenberg, il voulut s'incliner et renversa une partie de ses pommes, qui roulèrent dans toutes les directions. Cet incident fut longtemps, pour nos trois libérateurs, l'objet de francs rires alors qu'ils causaient entre eux des événements de 1308.

T'einlevâi pî avoué ta lotta, disait Werner-Staufacher.

2 JANVIER 1499. — *Alliance des Suisses avec Louis XI.*

Un traité avec un roi cruel et vindicatif, qui ne rechercha l'alliance des Suisses qu'après la victoire de Morat, dans l'espoir que, grâce à leur amitié, il pourrait plus facilement s'emparer des possessions du duc de Bourgogne qui venait d'éprouver un échec éclatant, n'a rien de bien intéressant pour nous. — On sait que Louis XI passa la fin de sa carrière dans son château de Plessis-les-Tours, où, livré aux remords causés par le souvenir de ses crimes, il cher-

chait vainement les moyens d'en détourner sa pensée. C'est dans ce but, par exemple, qui faisait souvent danser les paysans devant les fenêtres de son château, circonstance que nous a si bien rappelée Béranger :

Notre vieux roi, caché dans ses tourelles,
 Louis, dont nous parlons tout bas,
 Veut essayer, au temps des fleurs nouvelles,
 S'il peut sourire à nos ébats.

Heureux villageois, dansons :

Sautez, fillettes
 Et garçons !
 Unissez vos joyeux sons,
 Musettes
 Et chansons !

3 JANVIER 1611. — *Un rocher écrase l'église de St-Maurice en Valais.*

Une partie de la petite ville de St-Maurice fut en effet écrasée, cette année-là, par des blocs de rochers tombés du mont Verossaz. La vallée est fort étroite en cet endroit ; le Rhône y a creusé son lit entre les rochers de la Dent-de-Morcles et ceux de la Dent-du-Midi. On aurait pu ainsi fermer tout le pays au moyen de la porte bâtie en 1482 sur les ruines de l'ancien pont établi par les Romains, porte qui est devenue inutile depuis la construction de la nouvelle route.

4 JANVIER 1032. — *Mort de Rodolphe III, roi de la Transjurane.* — Ce roi, surnommé le *fainéant*, ne doit pas avoir fait grand'chose. Nous pouvons donc passer outre.

5 JANVIER 1477. — *Mort de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne.* — Eh bien ! qu'il dorme en paix ! Nous ne voulons pas retracer ici ce que lui coûteront toutes les mauvaises chicanes qu'il nous fit à Grandson, à Morat et ailleurs ; l'ossuaire de Morat en dit assez. Du reste, qu'il n'y revienne pas !

6 JANVIER 1538. — *Incendie du collège de Menthon, à Lausanne.* — Le château de Menthon existait autrefois près de la partie fortifiée de Couvaloup, à l'orient de la cathédrale. Après avoir passé en possession de diverses familles, il fut acquis par la commune de Lausanne en 1562. C'est là que fut dès lors placé le collège, mais un incendie y éclata en 1587, qui le détruisit presque entièrement. La situation de cet édifice étant du reste incommodé,

les Bernois avaient fait bâtir le collège actuel, inauguré la même année.

Les éphémérides suisses des 7, 8 et 9 janvier n'offrent aucun fait saillant. Le calendrier français, au contraire, nous rappelle la mort de Napoléon III, à Chislehurst, arrivée le 9 janvier 1873.

Le secret des étiquettes.

Les chiffres des prix que portent les étiquettes placées sur les marchandises exposées dans les vitrines de quelques commerçants exigent une étude toute particulière, aidée de l'emploi du microscope ou du moins d'une forte loupe.

Voulez-vous acheter un parapluie, par exemple, vous verrez de loin sur cet objet un 6 énorme; vous entrez, en priant le commis de vous montrer le parapluie marqué six francs, dans la vitrine. — « Très bien, Monsieur, mais c'est 6 fr. 95 cent., » dit-il, en vous faisant remarquer dans un coin de l'étiquette un autre chiffre imperceptible auquel vous n'aviez pas pris garde. Et pour ne pas avoir dérangé le marchand pour rien, vous acceptez le chiffre *père*, accompagné de ses *petits*.

Il arrive parfois qu'un de ces gros chiffres se trouve placé *par hasard* sur un foulard qui vous plaît et dont le prix paraît avantageux. Vous n'hésitez pas à entrer pour en faire l'acquisition. Seulement, une légère déception vous attend. On vous fera remarquer votre erreur en soulevant l'étiquette attachée à un long fil et tenue en laisse par un mauvais nœud de cravate placé à une distance respectueuse de l'objet qui avait d'abord attiré vos regards.

C'est dans le but d'éviter de pareilles méprises que nous conseillons l'emploi de la loupe pour l'examen de quelques vitrines, afin de s'assurer bien exactement si le chiffre apparent a, oui ou non, des petits enfants à ses côtés.

On sait que chez nous, lorsqu'un emploi devient vacant, il se présente cent postulants pour un, et que la personne chargée de la nomination est obligée de mettre du foin dans sa sonnette tant les visiteurs sont nombreux et importuns. Tous viennent armés de recommandations dont on est obligé d'entendre la lecture, tous ont de pénibles circonstances de famille à raconter, de nombreux revers à énumérer; tous, enfin, sont on ne peut mieux qualifiés pour obtenir la faveur qu'ils réclament.

Ce genre de sollicitations paraît cependant vouloir prendre un nouveau caractère, un genre plus comme il faut, par une innovation qui allégera considérablement le martyre de ceux qui sont appelés à nommer aux emplois publics.

Aujourd'hui, un postulant de bon ton ne se transporte plus au domicile du conseiller, du juge ou du chef de bureau pour l'obséder de sa pleurnichante requête; non, il écrit une lettre de sa plus belle main, soigne la rédaction de l'ensemble et met toutes aptitudes à celle des salutations; puis il joint à

cette épître, délicatement pliée, un exemplaire de sa photographie, le représentant dans une attitude pleine de dignité et propre à inspirer la plus entière confiance.

Nous venons de voir sur la table à écrire d'un de nos magistrats une belle collection de ces cartes, qui lui ont été envoyées à l'occasion d'une vacance. Il y a là de beaux types : Voyez ce front haut, cette chevelure rejetée en arrière ; évidemment cette tête recèle des trésors de rédaction, des phrases bureaucratiques bien frappées et une facilité étonnante pour l'addition des grandes colonnes de chiffres. Et voyez cet autre prétendant qui se présente avec deux accroche-cœur, un col droit et le sourire sur les lèvres; il recevra sans doute son public avec beaucoup de grâce et l'accompagnera à la porte du bureau avec des courbettes élégamment exécutées. Un autre, à moitié enseveli sous le tas, montre sa tête vénérable et dépouillée ; il a plus que blanchi sur le tabouret de bureau, il y a perdu sa chevelure; celui-là a tout l'air d'un véritable cul de plomb et sa carte mérie d'être prise en considération, quoiqu'elle se trouve un peu éclipsée par celle d'un homme à la moustache forte, au sourcil froncé, au regard ferme, ensemble annonçant des convictions politiques bien arrêtées, des opinions sur lesquelles on peut compter.

Et voyez ce beau garçon..... mais arrêtons-nous dans l'analyse de ces figures, notre intention ayant seulement pour but de faire connaître le nouveau procédé mis en usage dans les formalités qui se rattachent aux offres de services.

—♦—

Un de nos abonnés de Lausanne nous écrit :

« Ces Français sont vraiment incorrigibles; il faut l'avouer. Chose inouïe, savez-vous ce que je viens de voir. Je vous le donne en cent. — Passant sur le Grand-Pont, je rencontre une bonne maman portant sur ses bras un mioche dont les mains étaient encore pleines de bonbons du nouvel an. Le petit avait un chapeau de feutre neuf sur le ruban duquel je vis briller des caractères d'or. Je lus : *Revanche*, et passai. Mais n'en croyant pas mes yeux, je revins sur mes pas, feignant d'avoir oublié de jeter une lettre à la poste. Hélas ! j'avais bien lu et le mot était écrit en toutes lettres. Ce chapeau d'enfant, qui sort des manufactures de Paris, n'est pas le seul, et, à n'en pas douter, des centaines de gamins se promènent aujourd'hui sur les boulevards, coiffés du chapeau *Revanche*.

Peut-on mettre à la tête des enfants de pareilles idées !!!... »

Very-Well.

Aï-vo vu cllia balla musica qu'étai per Losena lo dzo dão bounan? L'étiont bin cinquanta. Doint que veniont dè per le z'hémisphères, qu'on ne sâ pas bin adrâi iô cein est. Cein étai marquâ su on grand papâi dzauno, coumein cllia dão tsemin dè fai, et ye cein portâvon su on bourisquo. L'ai iavâi âo